



## La Commission Arbitrage : saison 2015-2016

### Vos arbitres sur la saison 2015 – 2016

Réglementairement, la Ligue Atlantique et le District de Maine et Loire de Football impose à chaque club, un Arbitre Officiel (dont un MAJEUR) par équipe Senior : trois équipes au SCA donc trois arbitres officiels sinon AMENDES !

#### État des lieux :

- Un arbitre officiel Auxiliaire (non désigné par le District) ne comptant pas car présence de l'équipe fanion au niveau Ligue.
- Trois arbitres officiels minimum (désignés par le District) :
  - o Jacques Fauché formé en 2012.(actuellement licencié à Tiercé)
  - o David Martineau formé en début de saison 2013.
  - o Ronan Phelippeau formé en début de saison 2015-2016.
  - o Kevin Bauland formé en début de saison 2015-2016.cette saison nous en avons quatre

Par le jeu des quotas de matchs à effectuer sur la saison, de la présence d'au moins un arbitre majeur, de l'équipe fanion jouant au niveau Ligue, le club est amendable depuis maintenant quatre saisons pour nombre de matchs insuffisants :

- Saison 2011-2012 : 120 Euros.
- Saison 2012-2013 : 240 Euros.
- Saison 2013-2014 : 360 Euros.
- Saison 2014-2015 : 480 Euros

Pour cette nouvelle saison, il faudrait arriver à ne plus être amendable..... Pour cela, les objectifs suivants étaient à atteindre :

Objectif	Réalisé
- Jacques (majeur) : 20 matchs minimum à effectuer.	22
- David (mineur) : 20 matchs minimum à effectuer.	22
- Ronan (mineur et débutant) : 14 matchs minimum à effectuer.	12 (blessé)
- Kevin (mineur et débutant) : 12 matchs minimum à effectuer.	14

Les objectifs sont tenus mis à part Ronan, mais il est rattrapé par le surplus des autres.

Pour la saison prochaine :

- Recrutement d'un arbitre majeur pour les saisons à venir.
- Recrutement d'un autre jeune (mais autonome) pour se LANCER dans la Formation et l'Arbitrage.
  
- Vincent (qui ne compte pas du fait des règlements) : 17 matchs minimum en Arbitrage de Centre Seniors – U 19 ; U17 sur équipes du SCA sans arbitre désigné par le District. (réalisé : 13 matchs : 8 Seniors et 5 Catégories U19 ; U17 )

Serons nous amendés ?? nous le saurons normalement en Juin 2016

Il faut donc continuer à s'investir, à accompagner, à travailler pour trouver de nouvelles « recrues », si nous ne voulons pas être CONTINUELLEMENT en pénalités financières (certains clubs dépassent les 1000€ d'amende) et par la suite sportives.( moins de joueurs mutés ; voire jusqu'à interdiction de faire monter son équipe)

Serge et Michel